

ACTION PROFESSIONNELLE 2008-2009 DE L'APSF

En 2008 et au cours du premier semestre 2009, les métiers de financement ont continué à être sollicités par les évolutions de leur environnement législatif et réglementaire. S'agissant de la gestion du risque et de la gouvernance en particulier, les perspectives se sont précisées, avec la mise en place du Credit Bureau de Bank Al-Maghrib et l'adoption prochaine d'un dispositif de médiation et d'un code d'éthique.

Dans ce contexte, l'APSF a fait entendre la voix des métiers de financement auprès des décideurs et des partenaires, marquant son accord sans réserve pour faire évoluer les métiers de financement dans un cadre organisé et sécurisé. Cette position, l'APSF l'a exprimée aussi bien lors de la deuxième réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne - CNCE - (15 juillet 2008), que lors des réunions avec la Direction de la Supervision Bancaire (réunion traditionnelle de rentrée du 23 octobre 2008 et réunion de coordination du 18 mai 2009) et lors de la rencontre avec le ministre de l'Économie et des Finances (3 juin 2009).

Les différents débats auxquels ont donné lieu ces réunions, ainsi que les échanges réguliers d'information avec les partenaires ont permis à l'APSF de plaider pour toute démarche permettant aux métiers de financement d'évoluer dans la sérénité et de développer leur capacité à promouvoir le financement de la consommation des ménages et celui de l'investissement, en particulier des PME. Cela a été le cas avec la Direction du Trésor et des Finances Extérieures, la Direction Générale des Impôts, la Direction du Commerce Intérieur, le Centre National des Traitements (CNT, ex PPR) et la Caisse Marocaine des Retraites.

Par ailleurs, dans l'environnement d'incertitudes liées à la conjoncture en 2008 et 2009, l'APSF a apporté sa contribution à une meilleure lisibilité de la situation économique et financière nationale, à travers sa participation aux travaux de la cellule monitoring relevant du Comité national de veille stratégique.

Enfin, l'APSF a continué d'entretenir et de développer ses activités de communication avec l'ensemble de ses partenaires, nationaux et étrangers, pour promouvoir l'image des métiers de financement et dans ce sillage, le rayonnement du Royaume.

L'APSF TIENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE JEUDI 25 JUIN 2009 À 10 H 00 À L'HÔTEL HYATT REGENCY CASABLANCA. LE CONSEIL TIENDRA SA RÉUNION DE FIN DE SEMESTRE À L'ISSUE DE CETTE ASSEMBLÉE.

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT : 70 MILLIARDS D'ENCOURS EN 2008

Les concours des sociétés de financement à l'économie ressortent, à fin 2008, à 70 milliards de dirhams, en progression de 23% par rapport à fin 2007 (données hors crédit immobilier). Le détail de cet encours, par métier, est présenté en pages 2 et 3.

À fin mars 2009, l'encours des sociétés de crédit-bail s'est établi à près de 31 milliards dirhams, en hausse de 19% par rapport à fin mars 2008, et l'encours des sociétés de crédit à la consommation s'est établi à 36,2 milliards dirhams, en hausse de 16%. Voir page 4

LES ENCOURAGEMENTS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES À L'APSF

Le Bureau de l'APSF a été reçu le 3 juin 2009 par le ministre de l'Économie et des Finances qui lui a adressé ses encouragements pour l'action professionnelle de l'APSF.

Voir page 4

SITÔT CONSTITUÉE AU SEIN DE L'APSF, LA SECTION TRANSFERT DE FONDS ENTRE DANS LE VIF DU SUJET

L'APSF a accueilli en son sein les sept premières sociétés agréées spécialisées dans l'intermédiation en matière de transfert de fonds, qui se sont constituées en Section dédiée. Les membres de ladite Section ont élu Mme Nabila Freidji Présidente.

Sitôt constituée, la Section a identifié les principales questions que confrontent ses membres et a arrêté, sur cette base, son plan d'action 2009.

Déjà, la Section est entrée dans le vif du sujet en élaborant, sous la supervision de Bank Al-Maghrib, un projet de convention avec le ministère de l'Intérieur en matière de sécurité minimum dans les agences de transfert de fonds.

CRÉDIT-BAIL

Les financements en crédit-bail au titre de l'exercice 2008 ont totalisé 14,4 milliards de dirhams, en progression de 1,9 milliard ou 15,3%. Ces financements se répartissent à hauteur de 11,8 milliards pour le crédit-bail mobilier, en progression de 1,6 milliard ou 15,3%, et de 2,5 milliards pour le crédit-bail immobilier en progression de 342 millions ou 15,5%.

À fin décembre 2008, l'encours comptable net des actifs immobilisés en crédit-bail s'est établi à 30,2 milliards de dirhams, en hausse de 5,6 milliards ou 22,8%. Cette enveloppe se répartit à hauteur de 22,1 milliards de dirhams pour le crédit-bail mobilier, en progression de 3,8 milliards ou 20,8%, et de 8 milliards de dirhams pour le crédit-bail immobilier, en progression de 1,8 milliard ou 28,7%.

CRÉDIT-BAIL MOBILIER : RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DE L'EXERCICE 2008 PAR TYPE D'ÉQUIPEMENTS

Millions de dirhams	2008	2007	Evo. %
Machines et équipements industriels	2 669	1 722	55,0
Ordinateurs et matériel de bureau	442	335	31,9
Véhicules utilitaires	5 099	4 732	7,8
Voitures de tourisme	1 389	1 560	-11,0
TP et bâtiment	1 777	1 209	47,0
Divers	429	682	-37,1
TOTAL	11 805	10 240	15,3

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DE L'EXERCICE 2008 PAR TYPE D'IMMEUBLES

Millions de dirhams	2008	2007	Evo. %
Immeubles industriels	566	554	2,2
Magasins	502	439	14,4
Immeubles de bureau	764	802	-4,7
Hôtels et loisirs	97	8	-
Divers	617	401	53,9
TOTAL	2 546	2 204	15,5

AFFACTURAGE

Les remises de créances effectuées par les deux sociétés membres de l'APSF spécialisées dans l'affacturage au cours de l'exercice 2008 ont totalisé 6,2 milliards, en progression de près de 17,7%.

L'encours des remises de créances au 31 décembre 2008 s'établit à 2,2 milliards, en progression de 50,5%.

La répartition des remises, ainsi que celle des créances financées au 31 décembre par type d'opérations (import, export, domestique), sont présentées dans le tableau ci-après pour les exercices 2007 et 2008.

AFFACTURAGE : ACTIVITÉ 2008 ET 2007 DES DEUX SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES MEMBRES DE L'APSF

Millions de dirhams	2008	2007	Evo.%
Remises de créances de l'exercice	6 177	5 249	17,7
Import	675	834	-19,1
Export	1 292	1 407	-8,2
Domestique	4 211	3 008	40,0
Encours des remises de créances au 31/12	2 238	1 487	50,5
Import	217	41	429,3
Export	271	300	-9,7
Domestique	1 751	1 146	52,8
Créances financées au 31/12	1 079	720	49,9
Export	76	53	43,4
Domestique	1 003	667	50,4

FONDS DE GARANTIE

L'activité de Dar Ad-Damane au titre de l'année 2008 a été marquée, tous fonds de garanties confondus, par un montant des garanties émises de 232,4 millions de dirhams contre 184,3 millions de dirhams en 2007, en progression de 26,1%.

L'encours des garanties octroyées par cet établissement au 31 décembre 2008, s'élève à 427 millions de dirhams contre 380,4 millions à fin 2007, soit une progression de 12,3%.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT EN 2008

FINANCEMENT DES MARCHÉS PUBLICS

L'activité de la Caisse Marocaine des Marchés (CMM) à fin 2008 a été marquée par une progression de 31% des autorisations de crédit qui ont atteint 922 millions contre 703 millions un an plus tôt.

Dans cette enveloppe, les engagements de garantie par effets se sont établis à 534 millions de dirhams, contre 441 millions, en progression de 21%, et les engagements de garantie par cautions ressortent à 388 millions de dirhams contre 262 millions, en progression de 48%.

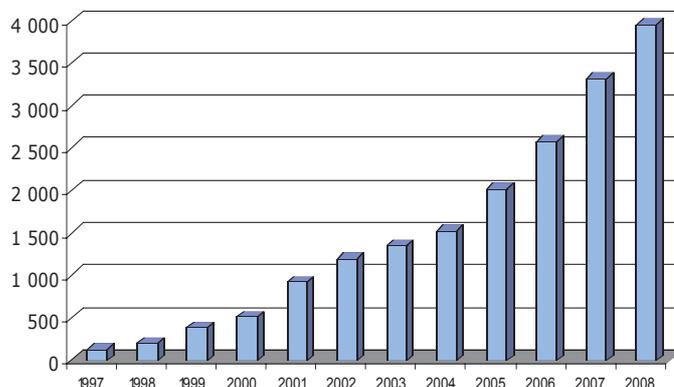
GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT

À fin 2008, l'encours d'émission de cartes atteint plus de 5 millions, en progression de 19%, et le nombre de transactions s'établit à plus de 115 millions, en hausse de 17% pour une valeur correspondante de 84 milliards de dirhams, également en progression de 17%.

La répartition du nombre de cartes en circulation (cartes de retrait et de paiement et cartes privées), ainsi que leur évolution entre 2007 et 2008, sont présentées dans le tableau suivant :

Nombre de cartes en milliers	2008	2007	Evo. %
Cartes de retrait et de paiement	3 952	3 313	19,3
Cartes privées	1 120	951	17,8
TOTAL	5 072	4 264	18,9

ÉVOLUTION DE L'ÉMISSION DE CARTES DE RETRAIT ET DE PAIEMENT DE 1997 À 2008 (EN MILLIERS)



CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Au 31 décembre 2008, l'encours brut des crédits à la consommation s'établit à 36,1 milliards de dirhams, en progression de 5,4 milliards ou 18%. La répartition et l'évolution de cet encours par formule de crédit se présentent comme suit :

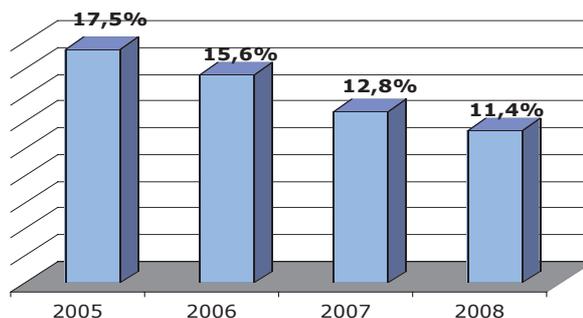
Montants en millions de dirhams	2008	2007	Evo.	
			Montant	%
Automobile	12 387	9 559	2 828	29,6
Équipement domestique & Autres crédits	1 304	1 443	-139	-9,6
Prêts personnels	21 696	19 025	2 671	14,0
Revolving	688	612	76	12,4
TOTAL	36 075	30 639	5 436	17,7

Au 31 décembre 2008, l'encours de dossiers s'établit à 1,334 million, en hausse de 76 000 ou 6%.

Nombre de dossiers en milliers	2008	2007	Evo.	
			Nombre	%
Automobile	170	143	28	19,5
Équipement domestique & Autres crédits	150	145	5	3,6
Prêts personnels	925	891	34	3,8
Revolving	88	79	9	11,5
TOTAL	1 334	1 258	76	6,0

À fin 2008, l'encours des créances en souffrance s'établit à 4,1 milliards de dirhams, en progression de 176 millions ou 4,5% par rapport à fin 2007. Ce montant représente 11,4% de l'encours brut, en baisse de 1,4 point. Depuis 2005, la qualité du portefeuille des sociétés de crédit s'améliore d'année en année, comme le montre le graphique suivant.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ÉVOLUTION DU POIDS DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE DANS L'ENCOURS BRUT



MÉDIATION BANCAIRE : LE CONSEIL DE L'APSF DÉSIGNE SES MEMBRES

Réuni le 18 décembre 2008, le Conseil de l'APSF, suivant en cela les recommandations de Bank Al-Maghrib, a décidé de doter l'APSF d'un dispositif de médiation et s'est prononcé, à l'unanimité, pour désigner, en temps voulu, M. Mohamed Tehraoui, membre fondateur de l'APSF, "Médiateur de l'APSF". Il avait alors chargé les Sections, qui ont engagé le travail depuis, d'ouvrir ce chantier.

Réuni le 9 juin 2009, le Conseil de l'APSF a procédé à la désignation des représentants de l'APSF au "Comité de la médiation bancaire et des établissements financiers". Il s'agit de :

- Mme Laila Mamou, vice-présidente de l'APSF;
- M. Chakib Bennani, vice-président de l'APSF et président de la Section Crédit-bail, Affacturage, Mobilisation de créances et Cautionnement;
- M. Aziz Cherkaoui, président de la Section Crédit à la Consommation et à l'Immobilier et Gestion des Moyens de Paiement, et
- M. Mostafa Melsa, Délégué général de l'APSF.

Outre l'APSF, le "Comité de la médiation bancaire et des établissements financiers" regroupe Bank Al-Maghrib, le GPBM, des membres indépendants de la profession bancaire et ayant des compétences en matière bancaire et la Fédération des consommateurs. Sa mission réside dans l'organisation du dispositif de la médiation, à travers notamment l'institution et le contrôle du médiateur dont il fixe les modalités d'exercice de l'activité et dont il veille sur l'indépendance.

LES ENCOURAGEMENTS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES À L'APSF

Le Bureau de l'APSF a été reçu le 3 juin 2009 par le ministre de l'Économie et des Finances. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques que tient l'APSF avec son ministre de tutelle.

Elle a permis à l'APSF d'examiner, de concert avec les responsables du ministère, les perspectives de développement des métiers de financement et de recueillir leurs orientations.

L'APSF a reçu les encouragements du ministre, ce qui la conforte dans son action professionnelle, ainsi que son appui aux démarches de l'APSF relatives à nombre de questions professionnelles. Ces encouragements ont été d'autant plus vifs que l'APSF a fait part au ministre de sa candidature pour accueillir au Maroc en 2011, et ce pour la troisième fois après 1993 et 2003, le congrès annuel des Fédérations européennes Eurofinas et Leaseurope, congrès qui réunit en général quelque 700 personnalités du monde de la finance européenne.

Concernant la présentation au public des opérations d'assurance, l'APSF s'en est remise au sens de l'équité du ministre pour trouver une solution qui réponde à sa requête, requête fondée légalement sur l'article 7 de la loi bancaire et économiquement et socialement, dans la mesure où elle vise tout simplement à permettre aux sociétés de financement de présenter des produits qui accompagnent leur activité de crédit.

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL ET DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION AU 1^{ER} TRIMESTRE 2009

A fin mars 2009, l'encours des crédits à la consommation s'est établi à 36,2 milliards, en hausse de 4,9 milliards ou 15,7% par rapport à fin mars 2008.

Le nombre de dossiers correspondant ressort à plus de 1,3 million, en progression de plus de 115 000 dossiers ou 9,5%.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ENCOURS À FIN MARS

Millions de dirhams	2009	2008	Evo. %
. Véhicules	12 718	10 423	22,0
. Equipement domestique et Autres	871	1 222	- 28,7
. Prêts personnels	21 921	18 966	15,6
. Revolving	668	654	2,1
TOTAL	36 179	31 265	15,7

Les financements en leasing au cours du 1^{er} trimestre 2009 ont porté sur 4 000 projets d'investissement totalisant plus de 3 milliards de dirhams, en hausse de 2% par rapport au 1^{er} trimestre 08. L'encours comptable à fin mars 2009, ressort à près de 31 milliards, en hausse de 5 milliards ou 19,2% pour 60 000 dossiers contre 57 000 environ un an plus tôt.

CRÉDIT-BAIL : FINANCEMENTS DU 1^{ER} TRIMESTRE ET ENCOURS À FIN MARS

Millions de dirhams	Financements		Encours	
	2009	2008	2009	2008
Crédit-bail mobilier	2 627	2 518	22 518	19 282
Crédit-bail immobilier	453	499	8 274	6 556
TOTAL	3 080	3 017	30 792	25 838